

contractantes

HYDERABAD — Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de la Chambre des parties

contractantes

Dimanche 6 novembre 2016 – 11h à 12h30 IST

ICANN57 | Hyderabad, Inde

STEVE CROCKER:

Bonjour à tous. Nous sommes là pour la réunion conjointe avec la chambre des parties contractantes et le Conseil d'administration de l'ICANN. Nous allons passer directement à la substance du sujet. Nous ne réglons pas le contenu sur l'Internet, mais nous allons quand même essayer d'avoir... de régler un peu le contenu ici. On va commencer tout de suite.

Vous et vos collègues, présentez-vous et continuez.

PAUL DIAZ:

Merci Steve.

Merci à tous d'être ici. Nous allons partager avec l'organisation les problèmes dont vous voulez parler, les problèmes clés, pour pouvoir partager les informations. Nous avons ici Samantha Demetriou qui va présenter les questions dont nous voulons parler avec vous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

contractantes

SAMANTHA DEMETRIOU: Comme vous le savez tous, la première réunion après la transition de IANA et après donc ce travail important que nous avons fait, la communauté essaie de revenir à ces habitudes, reprendre ces habitudes de travail.

Nous savons qu'il y a donc maintenant une opportunité après cette transition et ce nouveau leadership de l'ICANN de faire encore du meilleur travail, mieux qu'avant.

Donc, le Conseil d'administration nous a posé deux questions, en premier: Qu'est-ce que vous, en tant que Conseil d'administration et organisation de l'ICANN, devez faire pour que la transition fonctionne bien pour nous? Et que pouvons-nous faire tous ensemble pour avancer dans la confiance les uns avec les autres?

Donc nous, nous voulions apporter le sujet avec le Conseil d'administration et ce sujet correspond très bien avec ces questions. Nous allons parler en deux parties, nous allons parler de la première question et ensuite de la deuxième question.

Donc, pour commencer la première partie de notre discussion et répondre à cette première question, nous voudrions parler d'éléments clés dont le rôle des groupes intercommunautaires, dont l'élaboration des politiques à l'ICANN. Nous allons parler des ressources qu'on trouve donc dans ces groupes de travail et

contractantes

aussi de la gestion du travail que nous faisons de façon collective.

STEVE CROCKER:

Vous avez parlé de trois choses, mais pour moi, il s'agit... Il y a donc... Nous voulons parler des questions du CCWG de façon séparée, de manière séparée.

Donc, en somme, nous allons parler des groupes de travail intercommunautaires.

Le groupe de travail intercommunautaire et son concept est arrivé il y a quelques années et il a été utilisé plusieurs fois. Donc, c'est vraiment une façon d'aller de l'avant positive, mais cela soulève les questions dont vous venez de parler. Ce groupe de travail sur la responsabilité était disons une façon de faire les choses qui était assez unique et qui a duré très longtemps et qui a coûté beaucoup d'argent.

Donc maintenant, nous travaillons avec ce modèle-là. Maintenant, nous participons avec la communauté sur le rôle de ces groupes de travail intercommunautaires afin d'établir une certaine organisation.

Malgré la taille du travail qui a été fait pour les statuts révisés, et à partir de cela, maintenant nous pouvons vraiment observer un

peu la structure d'autorité avec laquelle nous travaillons et en comparaison avec les chartes que nous avons, avec les AC et les SO.

Une autre chose qui nous inquiète bien sûr, c'est la structure financière et nous pensons que le coût de gestion d'un groupe comme le CCWG est très important et malgré tout, il faut qu'on mette un processus de budget pour gérer ce genre de groupe.

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut ajouter quelque chose à cela ?
Quelqu'un du Conseil d'administration ?

JONATHAN ROBINSON:

Oui. Je me suis préparé un petit peu sur ce sujet, mais je préfère que mes collègues du Conseil d'administration parlent en premier.

Non. Vous avez parlé de deux choses : vous avez parlé des structures et des ressources. Quand vous pensez ce que nous avons préparé pour la discussion par rapport au groupe de travail du CCWG – vous savez, nous avons travaillé très dur pour essayer de définir les procédures standards pour pouvoir bien travailler. Donc, nous sommes très confiants sur le rôle qu'a pris ce groupe. Le Conseil d'administration reconnaît le travail et comprend les valeurs des résultats et comprend toutes ces

procédures encore une fois, et respecte, et accepte les exigences du CCWG. Donc, ça s'est très bien passé.

Mais à notre avis, je pense qu'il est important, nous pensons qu'il est important de souligner les priorités du CCWG et de voir exactement comment... Quel est le rôle du CCWG dans ce cas-là? Il est difficile d'identifier les rôles pour le travail du PDP, par exemple. Donc, je pense que nous essayons de nous souvenir et nous voulons que vous vous rappeliez aussi qu'il faut bien comprendre le rôle spécifique du PDP de la GNSO.

Donc, comme vous le savez, vous avez des gens comme Bruce, Becky et d'autres personnes qui sont à votre disposition et qui sont très, très familiers avec le sujet. Donc, quand on parle des PDP et du travail des politiques qui est une chose très importante pour nous, vous savez que nous devons parler du processus et continuer à travailler après la transition. Et quand on pense à notre premier objectif, c'est de nous focaliser sur le PDP et l'élaboration des politiques.

STEVE CROCKER:

Vous parliez de rappeler au Conseil d'administration quel était le rôle du CCWG. Ce n'est pas comme si on vous disait, « Ne faites pas votre travail, faites votre travail et pensez que le travail est

terminé. » Mais non, tout d'abord pour nous ce qui est le plus important, c'est le processus d'élaboration des politiques.

Le CCWG devait travailler avec cette espèce de structure de silo si vous voulez. Moi, je vois ça comme un processus constructif pour générer une proposition et ne pas imposer une décision. Donc, ce modèle est essentiel.

Donc, je pense que le CCWG est une très bonne idée pour pouvoir un peu mettre en place des choses très constructives. Mais, bien sûr, toutes les questions doivent être résolues. Bien sûr, nous pouvons continuer sur ce sujet, mais l'idée de base est celle-ci.

Un détail très pratique, un petit détail pratique est de vous dire que nous avons écrit beaucoup de messages, beaucoup de documents sur le CCWG, et nous voyons que le terme en général correspond avec l'idée générale, mais quelquefois aussi, décrit un groupe spécifique. C'est une petite chose un petit peu cléricale. Nous essayons de graviter vers l'idée qu'un groupe de travail spécifique devrait être CCWG-XY. Peut-être qu'on pourrait avoir un répertoire si vous voulez de XYZ : donc nous avons par exemple les lettres AP pour les revenus des enchères. Vous savez on utilise déjà des acronymes pour cela.

C'est un petit détail à rajouter, c'est tout.

BRUCE TONKIN:

Oui. Un des bénéfices du travail qui a été fait par le CCWG est que nous savons exactement quel est le cadre de travail, de travail pour le GAC et pour tous les autres comités. Et vous savez maintenant comment le groupe de travail contribue et quels sont les résultats. Donc, on regarde d'autres exemples. On n'a pas eu ce genre de travail, ce qui avait causé des problèmes.

Vous savez maintenant le GAC peut comprendre exactement l'ampleur du travail qui est fait dans l'élaboration des politiques. Le travail est fait et le document est publié, et maintenant, le GAC sait qu'ils peuvent le lire pour la première fois. Comme vous savez, auparavant, ça ne fonctionnait pas vraiment très bien. On perdait beaucoup de temps.

Donc, avec le PDP, on doit se demander quels mécanismes on peut utiliser pour parler des mécanismes qu'on peut utiliser pour obtenir des résultats et quels sont les mécanismes qu'on peut utiliser pour soutenir donc ces résultats du PDP avant d'aller vers le Conseil d'administration.

Donc, il faudrait obtenir ces résultats de bonne heure pour pouvoir travailler sur le cadre de travail, sur l'ampleur du travail. On peut parler donc du processus avant que tout le monde participe.

contractantes

JONATHAN ROBINSON: Je voudrais vous rappeler que le travail que nous avons fait dans le groupe de consultation de la GNSO du GAC était très détaillé. Le GAC était bien engagé dans le PDP et même la GNSO. D'ailleurs, le GAC devrait soutenir cela durant cette même réunion.

BRUCE TONKIN: Cherine?

JEFF NEUMAN: Maintenant, nous avons besoin de l'aide du Conseil d'administration pour faire cela les OIG et les ONG. Vous voyez, c'est un exemple.

Il n'y a aucun besoin pour le GAC de participer. S'ils n'ont pas les résultats désirés, s'ils n'obtiennent pas les résultats désirés, je vous entends. Je comprends ce que vous dites, mais en tant que PDP - en tant que président du PDP pour les procédures, je peux vous dire que nous faisons tout ce que nous pouvons pour obtenir des informations de retour de toutes les organisations, de toutes les SO, même au niveau des chartes à la base. Et nous comprenons cela.

contractantes

Mais si nous n'avons pas l'appui du Conseil d'administration, lorsque la GNSO passe à travers le processus, ça n'aura aucune valeur.

CHERINE CHALABY:

Je voulais comprendre le commentaire que vous venez de faire. C'était un commentaire très important.

Les statuts parlent des processus... décrit les procédures de PDP. Ce n'est pas au Conseil d'administration de s'opposer ou de rejeter cela.

L'intercommunautaire, c'est quelque chose de nouveau pour tous. On s'attend à ce que le Conseil d'administration va accepter les recommandations, presque parce que c'est un processus qui est mené par la communauté.

Donc, quand vous nous dites, « il faut revenir vers ce qui était normal ». Que voulez-vous dire ? Concernant le travail du CCWG, est-ce que vous parlez d'une proposition que le Conseil d'administration puisse évaluer, faire passer? Je ne sais pas si nous avons atteint le moment où nous pouvons faire cela. Nous sommes très clairs sur le WS1. Nous sommes avancés sur le WS2, mais nous ne savons pas exactement ce qui devrait être fait à propos du PDP. Il y a une attente de la part du Conseil

contractantes

d'administration. Est-ce que cela va être valorisé comme un PDP?

J'aimerais qu'on continue à en discuter. On n'aura peut-être pas de réponse aujourd'hui, mais il serait bon d'avoir des points de clarifications sur ce sujet.

Est-ce que vous pouvez répondre à cela ?

JONATHAN ROBINSON: Je voudrais passer la parole à quelqu'un d'autre qui puisse vous répondre, mais en attendant une petite remarque, ça a moins à voir avec la façon dont le Conseil d'administration évalue le CWG. Il s'agit plus de reconnaître la confidentialité du PDP, de ces structures très claires. Durant les deux dernières années, nous avons vu que le CWG avait dépassé toutes les attentes, que ce soit financièrement ou que ce soit avec son travail. Et clairement avec le PDP, comme vous l'avez dit, nous avons maintenant une structure définie et donc j'aimerais entendre plus parler du rôle du CWG et de la capacité du Conseil d'administration pour recevoir ces recommandations et ainsi de suite.

contractantes

STEVE CROCKER: Je pense que c'était une expérience importante et cela va aider tout le monde à comprendre mieux le CCWG en général. Il y a eu des CCWG auparavant. Il y en a un qui est courant en ce moment. Cela retire la responsabilité et cela rend les choses plus pratiques.

CHRIS DISSPAIN: Merci Paul. Et juste pour faire un point de clarification.

Ce n'est pas la première fois que nous utilisons cette méthode. Il y avait auparavant, en 2001-2002, il y avait un processus que nous avons utilisé qui s'appelait la séquence zéro. Je ne me souviens plus exactement comment ça s'appelait, mais c'était un groupe de travail intercommunautaire. La communauté se rassemblait et travaillait sur la façon de restructurer l'ICANN. Donc, nous avons déjà utilisé cette méthode.

Donc, je suis d'accord avec Steve, cela est très important. Donc, à un certain moment, on parlait de changer le nom de ce qu'on appelle le CCWG pour qu'il n'y ait pas de confusion entre le CCWG et le CWG.

Les CCWG ont déjà été utilisés en tant que politique, le ccNSO et son *fast track*, et c'est un très bon exemple de cela. La ccNSO s'en est chargée et a changé ça en un processus

contractantes

intercommunautaire. Donc, à l'époque, c'était important parce que tout le monde participait.

Je pense que cette méthode peut être utile au niveau de l'élaboration des politiques, mais je suis d'accord nous devons vraiment être sûrs de ne pas en arriver à remplacer l'endroit où on élabore les politiques pour les ccTLD, mais plus les ccNSO et ainsi de suite.

JEFF NEUMAN:

Deux points : en premier, c'est la réponse et c'est la première réponse. Ensuite, je vais passer à l'autre sujet dont on vient de parler auparavant.

En fait, il y a un message, Chris, comme vous l'avez dit. C'est un message pour le GAC. Dans certaines des discussions qui ont eu lieu ces derniers jours en termes de noms géographiques, d'extensions géographiques, nous savons qu'il y a un désir pour la GNSO qui veut parler du PDP sur ces extensions géographiques. On m'a approché d'ailleurs, certains membres du GAC m'ont approché pour me demander de mettre ça dans le PDP. Alors, on s'est demandé pourquoi est-ce qu'ils voulaient faire cela ? C'est une réponse plutôt émotionnelle. Il semble que le CCWG pourrait être contrôlé conjointement et qu'elle ne soit pas forcément sous le contrôle de la GNSO. Ils croient que... Du

contractantes

moins, il semble qu'en fait dans un PDP GNSO, ils pensent que c'est la GNSO qui vote à la fin de façon à accepter les recommandations. Donc, le GAC n'est pas confortable. Je ne dirais pas le GAC. Enfin bon, en général, quelques membres du GAC ne sont pas vraiment d'accord avec le travail qui est fait et de ce vote de la GNSO.

Donc, ça a besoin d'être rétabli, ce fait que la GNSO est l'endroit approprié pour discuter de ces sujets. Donc, c'est un message clé et le Conseil d'administration doit le réitérer vis-à-vis du GAC. Ils doivent leur dire que c'est là que ces politiques sont élaborées, que ces politiques de gTLD sont élaborées.

GRAEME BUNTON:

Nous avons Edmon qui attend pour le micro et ensuite, nous avons Becky.

EDMON CHUNG:

Oui. Pour répondre à Cherine. Chris a déjà parlé de cela aussi. En ce qui concerne le PDP, cela dépend. Cela dépend du sujet qui est discuté. Si on parle des gTLD, cela devrait être déférer vers le PDP de la GNSO. Si on parle des ccTLD, ça devrait être déférer vers les politiques de la ccNSO.

Donc, ce qui se passe, par rapport à ce que Jeff disait tout à l'heure, nous avons préparé les choses de cette façon. Il serait possible que durant la participation préliminaire avec le GAC et durant le PDP, on pourrait faire que pour la phase traduite d'IDN. On pourrait peut-être inviter plus formellement d'autres AC et d'autres SO dans la discussion de façon à faire un CCWG complet. Mais à la fin, ça devrait revenir vers ce que Jonathan disait. Ça devrait donc en arriver à la création des politiques pour les gTLD.

Durant notre processus PDP, il est donc important de ne pas seulement inviter, mais aussi de documenter et de s'assurer que nous documentons toutes les informations que nous recevons des SO et des AC. Et je pense que cela n'a pas été fait exactement jusqu'à maintenant.

Est-ce qu'on va utiliser le CCWG ou d'autres mécanismes ? Cela est une décision que la communauté devra prendre.

BECKY BURR:

Jonathan a parlé du CCWG... Et le CWG... Et le CCWG sur les CCWG, et je pense que c'est un document très, très important. Il ne faut pas utiliser ça pour parler du processus du PDP. Il faut avoir des objectifs bien clairs, bien spécifiques et des délais de temps bien clairs et spécifiques. Donc, les résultats doivent

toujours revenir vers les SO et les AC ou vers les organisations charte.

Donc, cela va prendre du temps afin que les gens puissent commencer à comprendre ce que ce rapport contient et puissent comprendre le travail qui y est fait. Donc, quand il s'agit de l'élaboration des politiques, il est donc clair que tout cela est bien détaillé et nous devons continuer à en faire référence ainsi.

Je pense que ce qui est aussi important, c'est de voir ce qui a été positif auparavant. Donc ainsi, on pourrait éviter de passer autour des choses. Donc, je voudrais recommander à tous ce document qui parle des meilleures pratiques et cela va nous permettre de rester honnête dans les discussions.

GRAEME BUTTON: Merci Becky. Je vais passer le micro à Jonathan.

JONATHAN ROBINSON: Oui. Steve en a parlé tout à l'heure. Ce n'est pas un gros problème de donner des noms à toutes ces méthodes. Je pense que CCWG est un bon nom.

Nous avons fait du bon travail, mais maintenant, nous savons que nous avons deux mécanismes importants. Nous savons quel

contractantes

est le travail qui a été fait avec le CCWG, mais nous avons aussi appris des expériences passées. Nous avons fait des progrès.

Les PDP GNSO sont très ouverts à la participation. Il n'y a aucune raison que personne ne puisse se joindre à ce CWG et participer.

BRUCE TONKIN:

Il y a deux choses ici. La première, c'est quel est l'endroit pour les développements de politiques pour les gTLD, et c'est la GNSO. Est-ce que cela va changer? J'entends un deuxième point. Quand vous avez parlé du fait que... De l'organisation et de ses ressources. Nous avons dépensé énormément d'argent sur des avis d'experts externes et nous avons dépensé beaucoup d'argent sur les voyages et les déplacements. Comment est-ce que l'organisation alloue ses ressources ?

JEFF NEUMAN:

Ah, bien voilà! La question arrive au bon moment.

Quand il s'agit du financement pour les trajets ou les déplacements et les ressources, il nous faut donc fournir du support pour les voyages et les déplacements et les ressources pour les gens qui n'ont pas les moyens de le faire. Et ainsi, nous augmentons la participation dans les activités de l'Internet et dans les activités qui sont faites par l'ICANN.

Les dernières années, tous les financements qui ont été mis en place pour les déplacements vers les réunions de l'ICANN ne sont allés que vers les gens qui participaient à la transition de l'IANA. Il y a eu peu de financement pour les gens qui étaient responsables des activités d'élaboration de politiques à l'ICANN, de tous ces processus. Donc, ne pas... Il faut absolument soutenir la mission de base de l'ICANN et ça, c'est un processus qui allait à l'envers.

La transition maintenant, elle est faite. Mais pour cette réunion courante, par exemple, il y a eu une demande pour du financement pour des participants qui travaillaient sur ces sujets-là, ces personnes qui ne peuvent pas venir sans ce financement.

Donc, deux de ces personnes étaient des co-présidents des pistes de travail, qui avaient dédié beaucoup de leurs ressources et qui étaient bénévoles dans leur travail. On nous a dit, en théorie, qu'ils peuvent recevoir du support pour une nuit d'hôtel. Ils ne pouvaient pas avoir du financement pour le vol, pour les autres nuits d'hôtel et pour des [Inaudible]. Donc, ils n'ont pas pu venir puisqu'ils n'avaient pas les moyens.

Donc, on s'est rendu compte que d'autres personnes avaient reçu du financement à 100 %. Huit personnes avaient reçu du financement à 100 %, trois personnes sont venues avec du

contractantes

financement à 30 % et d'autres personnes. Cinquante personnes, non. Beaucoup de personnes ont reçu des nuits d'hôtel, etc. et des [Inaudible]. Durant d'autres réunions de l'ICANN, les gens ont reçu du financement de leur SO ou de leur AC.

Donc, je ne dois pas diminuer l'importance de la responsabilité de l'ICANN, mais est-ce que ça vaut vraiment... Est-ce que ça vaut le coup de dire que nous sommes une des organisations les plus importantes au monde, les plus responsable au monde?

Si nous ne soutenons pas les gens qui s'occupent de la vraie mission, comment allons-nous allouer ou réallouer les fonds aux personnes qui font le travail?

GRAEME BUNTON: Rinalia, puis Bruce.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci d'avoir soulevé ce point. C'est également une préoccupation de notre part et on a commencé à voir de quelle manière les ressources sont allouées dans toute la communauté de l'ICANN. Et, à l'heure actuelle, le personnel de l'ICANN a collecté des informations afin que nous puissions disposer des bonnes informations et des informations pertinentes pour

contractantes

prendre une décision. La meilleure façon d'avancer, c'est de nous assurer qu'il y a suffisamment de capacités du côté politique. On sait qu'il y a des lacunes et on veut les combler, mais il faut donner la priorité à une plus grande participation et à une plus grande diversité. Et, pour avancer sur cette question d'allocation des ressources, il faut parvenir à un équilibre plus juste, un équilibre dans la représentation des intérêts au sein de la communauté de l'ICANN et de ce modèle multi parties prenantes.

BRUCE TONKIN:

Oui, c'est également une préoccupation que je partage. Parce que si on regarde les processus, les mécanismes de responsabilité, si on regarde sur ce qui figure dans les statuts, etc. et dans l'affirmation d'engagement qui existe, on voit qu'il y a ces mécanismes de responsabilité.

Par rapport à ce vous venez de dire – par rapport aux frais de déplacement, c'est une bonne indication. Effectivement, il y a des lacunes. Vous verrez que ce qui est alloué aux déplacements par rapport à ce qui est alloué aux révisions varie beaucoup. Donc, il faut être très prudent par rapport à l'utilisation qu'on fait et du groupe de bénévoles ou de volontaires.

Les volontaires, très souvent, doivent trouver des financements pour les déplacements. Et les volontaires vont se porter volontaires pour telle ou telle chose.

Mais on a besoin que quelqu'un qui travaille dans un groupe de travail sur les PDP, lui ne va pas obtenir de financement.

Donc, il faut y penser de manière très prudente pour voir de quelle manière on alloue ces financements pour ces déplacements, parce que sinon, on risque de tomber dans quelque chose de très bureaucratique et on va révision la révision de la révision, et c'est sans fin.

GRAEME BUNTON: Merci Bruce.

Stephane?

STEPHANE VAN GELDER: Stephane van Gelder, vice-président de la politique. Comme vous le voyez, toutes ces questions sont liées les unes aux autres. Ce dont on vient de parler par rapport au CCWG, à l'allocation des ressources, c'est également lié à l'épuisement et à la fatigue des bénévoles ou des volontaires. Et on voulait porter à votre attention, ce problème, cette question en demandant non pas au Conseil d'administration de régler le

problème, parce que c'est un problème qui reste entier. On en a beaucoup parlé par le passé. Mais simplement, l'analyser ensemble en tant que communauté, parce que c'est une question qui a une incidence sur toute la communauté et d'une manière très spécifique, à savoir que plus il y a de surcharge de travail et de fatigue de la part des bénévoles, moins on est à même de servir et de soutenir notre communauté. Donc, on ne peut pas prêter toute l'attention particulière, apporter tous les détails que l'on peut apporter dans notre travail avec cette surcharge de travail.

Donc, on est en train de préparer un document qui, je crois, va être envoyé par Paul et Graeme au Conseil d'administration, qui contiendra beaucoup plus de détails sur cette question et où on propose des suggestions pour régler ce problème ou s'attaquer à ce problème. Je vais vous présenter maintenant quelques-unes de ces suggestions. Que pouvons-nous faire à cet égard? On pense qu'il y a un manque de formation de la part des présidents, co-présidents des groupes de groupe. Il faut s'assurer que les groupes travaillent de manière plus efficace.

Nous avons le sentiment qu'il faut continuer à travailler sur les programmes de mentorat qui existent afin de permettre à certains membres de l'ICANN, qui disposent des connaissances suffisantes, de les passer et de les transmettre à d'autres, et qu'à

cet égard, la participation et l'engagement ne sont pas suffisants. Il y a un manque d'estimation réaliste par rapport au calendrier, aux délais, à la charge de travail de ces participants et que, parfois, il devient très difficile que certains participants soient, ont leur propre entreprise ou qui travaillent dans une société puissent participer au niveau qu'ils souhaiteraient parce qu'il y a une charge de travail trop importante et qui exigent trop de temps de leur part.

On a le sentiment qu'il existe des solutions techniques qui seraient meilleures, telles que des échanges sur Adobe Connect pour que ces groupes de travail puissent mieux travailler et être plus productif.

Autre suggestion : la langue. Pour nous – et ça, c'est l'un de mes dadas, il est très important de continuer à faire pression pour qu'on utilise, pour qu'il y ait davantage de soutien du côté des langues. Il faut que les gens soient plus soutenus pour participer à l'ICANN lorsque la langue anglaise n'est pas leur langue maternelle et là, on échoue parce qu'on ne peut pas participer, on ne peut pas promouvoir la participation des gens dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, pour que ces gens puissent comprendre de ce dont il s'agit, qu'est-ce qui se passe, qu'ils puissent participer.

contractantes

Et dernière suggestion. On doit essayer de diviser tout le travail, la masse de travail que l'on doit traiter en petite catégorie et non pas fixer des charges de travail qui s'étendent sur des années, mais plutôt sur des mois. Ainsi, avoir une charge de travail qui soit gérable.

Voilà les idées. On essaye d'être constructif dans nos propositions. Nos présidents vont envoyer un document comme suivi à cette conversation, mais on aimerait commencer une conversation, amorcer une conversation avec vous sur ce point.

GRAEME BUNTON: Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Stephane. Votre commentaire renforce notre compréhension des défis et il est bon d'avoir un *feedback* de votre part pour avancer.

Mais il serait bon de voir s'il y a une connexion entre ce qu'on appelle l'initiative sur la *stakeholder journey*... Est-ce que vous avez une réaction là-dessus? Il y a un lien avec cela ou pas, parce que je vais demander, je vais demander vivement à Sally Costerton d'assurer un suivi avec vous là Sally Costerton d'assurer un suivi avec vous là-dessus.

contractantes

GRAEME BUNTON: Merci.

Y a-t-il d'autres questions? Y a-t-il d'autres interventions? Sam?

SAMANTHA DEMETRIOU: Bon. Vous avez rendu les choses, mon travail, assez facile puisque vous avez traité les questions. On en est presque à la fin. Il reste la deuxième question que nous a posé le Conseil d'administration : Que devons-nous faire pour faire avancer la confiance vis-à-vis de ce que nous faisons, c'est-à-dire le travail que fait l'ICANN?

Je vais céder la parole à ma collègue, Stephanie Duchesneau, qui va parler de cette question.

STEPHANIE DUCHESNEAU: Alors, je vais parler de la question de l'engagement du personnel de l'ICANN qui a à voir avec le fait de revenir à ce que l'on faisait avant, parce je pense qu'il y a, ça a à voir avec la confiance décroissante qu'il y a entre les parties contractantes.

Peut-être qu'il faudrait préciser le rôle du Conseil d'administration, du personnel de l'ICANN, de la communauté

de l'ICANN et renforcer cette vision selon laquelle l'ICANN, en tant qu'organisation, a facilité et a porté la voix de tous.

Mais je pense qu'on continue d'observer un fossé entre ce que l'on exprime comme vision du rôle de l'ICANN et ce qui se passe sur le terrain. Il y a beaucoup d'exemples où cette fracture, cette division est visible.

D'un côté, on voit des problèmes où l'interprétation du personnel quant à la manière de mettre en œuvre certaines choses est en contradiction avec la politique elle-même. L'exemple ici, c'est qu'à l'heure actuelle, on parle de manière de mettre en œuvre des conditions... Non, pardon. Excusez-moi. Je me trompe. Ici, on parle de processus, d'un changement dans le processus pour les titulaires de noms de domaine et les bureaux d'enregistrement.

Et là, on aurait pu mettre en œuvre cette politique de domaine. D'un côté, on aurait pu lancer ce processus dont l'objectif était d'offrir un meilleur équilibre afin de protéger contre l'usurpation des noms de domaine. Et l'autre, c'est lorsque les informations des clients ont été modifiées, où on aurait pu lancer ce processus une fois que les changements étaient effectués dans les données publiques.

Donc ça, c'est quelque chose de facile à contrôler de la part du personnel de l'ICANN. Mais pour la communauté et les bureaux d'enregistrement – on en a parlé, ce qui est important c'est que lorsque vous modifiez les informations des bureaux d'enregistrement et non pas seulement les données personnelles, ça se fasse en même temps.

Donc ça, ça fait partie des choses qui sont importantes pour nous et ça, ça a été défini dans les recommandations de l'équipe de révision de mise en œuvre des politiques.

Ensuite, on voit un autre type d'interaction où il y a des domaines de travail où la communauté n'a pas demandé au personnel nécessairement de s'investir, en particulier on voit par rapport à la politique de déploiement qu'il y a deux exigences : d'abord que l'on maintienne les recommandations du groupe de travail sur le WHOIS; et ensuite, une condition contractuelle.

Et en dépit du fait qu'on ne leur a pas demandé, le personnel de l'ICANN a effectué énormément de travail sur cette question et sur l'élaboration de ce profil. Et l'ICANN a développé d'autres éléments en plus de ce développement de protocole. Donc, lorsque ces deux systèmes vont fonctionner en parallèle, ça va poser un certain nombre de problèmes. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas suffisamment de ressources, ça veut dire que le

contractantes

personnel de l'ICANN est sous pression, parce que ces instructions proviennent directement du personnel, et non pas de la communauté. Or, elles provenaient directement de la communauté.

Donc, on est tous fatigués, on est tous occupés, mais on a l'impression que finalement, le problème ce n'est pas de savoir si c'est un travail intercommunautaire ou pas, mais on ne se bat pas contre la communauté, mais contre le personnel de l'ICANN. Ça, ça va à l'encontre de ce que l'on considère comme étant le rôle et la mission du personnel de l'ICANN qui doit jouer un rôle de facilitateur ou de médiateur.

GRAEME BUNTON: Rinalia, allez-y.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui. Je me lance, Steve. Je pense qu'on a bien compris au Conseil d'administration la teneur de ces problèmes et je vais en parler d'une manière générale et non pas de cas particuliers. Je pense qu'il y a des cas où le personnel de l'ICANN a certaines difficultés quant à la mise en œuvre, parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'informations pour les orienter quant à la manière de mettre en œuvre cela. Par le passé, il n'y a pas eu de processus en place entre le personnel et le Conseil

contractantes

FR

d'administration et on a fait une proposition pour que le PDG, à chaque fois qu'il a une demande, voit comment le mettre en œuvre. En tout cas, c'est la manière dont j'ai compris cela.

GRAEME BUTTON: Merci. Chris, puis Jonathan et Donna.

CHRIS DISSPAIN: Alors, je pense que ce dont Rinalia parle, c'est le fossé qui existe parfois lorsqu'une politique est proposée et lorsqu'elle est mise en œuvre. Donc, si vous arrivez à la mettre en œuvre, très bien. Sinon, tant pis. Donc, si j'ai bien compris, ce que vous dites – et j'essaye de comprendre ce que vous dites, vous dites donc qu'il semblerait que l'organisation de l'ICANN impose des choses qui n'ont rien à voir avec la politique et qu'elle est rattachée à d'autres choses qui, elles, sont politiques. Donc, d'après vous, quelle serait la bonne manière de procéder ici? Qu'on vous renvoie la balle? Comment on devrait faire? Si j'ai bien compris ce que vous avez expliqué à l'instant...

STEPHANIE DUCHESNEAU: Oui. Excusez-moi. C'est Stephanie Duchesneau au micro, donc pour répondre. Il y a beaucoup de travail politique en cours autour du WHOIS et ce qu'on se demande, c'est comment

modifier les politiques. Est-ce qu'il faut les modifier pour pouvoir tirer parti des nouvelles caractéristiques que nous offre la situation actuelle par rapport au RDAP? Et on peut mettre en œuvre le protocole, mais si on fait fonctionner le WHOIS en parallèle, il faut mettre, il faut les laisser choisir le modèle de leur choix et le temps venu, lorsque l'organisation – l'ICANN – aura mis en place ce processus, alors on pourra mettre en place de nouvelles conditions pour la mise en œuvre.

CHRIS DISSPAIN:

Vous permettez que je réponde? Donc, si je comprends bien, vous ne voulez pas avoir de discussion aujourd'hui sur ce cas particulier. Vous l'utilisez comme exemple de problème que vous décrivez comme étant celui du personnel de l'ICANN qui impose des politiques sur des choses qui devraient relever de la GNSO. C'est bien ça.

STEPHANIE DUCHESNEAU: Exactement.

GÖRAN MARBY:

Oui, je comprends. Je crois comprendre de quoi il est question ici. Je pense que s'agissant du travail politique, c'est très complexe. Nous, ce qu'on a voulu faire – mon équipe – avec le

Conseil d'administration, c'est clarifier les rôles des uns et des autres et lorsque je parle de l'ICANN, je parle de l'ensemble de l'ICANN. Mais on a tous des rôles différents. La communauté décide des politiques; le Conseil d'administration me dit de les mettre en œuvre, etc. C'est la première fois ici dans l'histoire de l'ICANN que la semaine prochaine, nous allons, le Conseil d'administration va prendre une décision sur un rapport qui va décrire ce que le Conseil d'administration dit au PDG de faire. Et ça a pris dix-huit ans. Je pense que beaucoup de gens ont différents points de vue sur beaucoup de choses.

Et lorsque je suis venu dans la salle, j'ai entendu Rinalia qui soulevait un point très important. Et moi, je l'appelle processus d'échec. Vous pourrez le mettre sur le compte de mon sens de l'humour – je n'en sais rien. Mais lorsque quelque chose est proposé au Conseil d'administration et que la communauté ne parvient à une conclusion finale ou à un consensus réel, ce sont deux cas de figure différents, parce qu'il faut ensuite trouver un accord contractuel et ça, ça peut s'avérer difficile. Donc, il faut pouvoir élaborer ce processus.

Moi, j'ai donné des instructions à mon équipe avant de venir à cette réunion, d'être neutre dans ces discussions, parce que c'est la communauté qui doit se mettre d'accord pour fixer les règles pour se mettre d'accord. Donc, je ne dis pas qu'on ne l'a

pas fait, mais je pense que de fixer ces limites, ça va faciliter la discussion. Moi, mon travail, c'est de mettre en œuvre les politiques décidées par la communauté. Ensuite, il faut que ces politiques puissent être mises en œuvre et je pense que c'est quelque chose que nous, tous ensemble de manière collective, on va pouvoir faire.

GRAEME BUNTON: Merci. Jonathan d'abord.

JONATHAN ROBINSON: Deux commentaires rapidement. Effectivement, d'abord, votre équipe – je crois – devrait se réunir avec notre groupe pour voir comment on peut régler ce problème de calendrier. Là, il y a un petit problème.

Mais je voulais souligner un point qu'a évoqué Stephanie par rapport à l'équipe de révision de la mise en œuvre des politiques. Je pense qu'ils – c'est un groupe de travail qu'a présidé Chuck, me semble-t-il et qui a à voir avec les lacunes potentielles qui pourraient se poser par rapport aux nouveaux gTLD. Et je pense que nous devrions tous connaître la teneur de ce travail, parce que c'est un pas en avant significatif pour combler ce genre de lacunes. Merci.

contractantes

GRAEME BUNTON: Merci Jonathan. Donna.

DONNA AUSTIN: Je pense qu'en termes de solution pratique, lorsque l'on reconnaît qu'au sein de notre groupe, on a eu des relations parfois conflictuelles. Ce n'est pas toujours commode et on a eu des discussions ce matin sur des solutions possibles. Je crois que l'une de ces solutions possibles est la suivante : lorsque l'on est coincé, il est bon d'avoir une médiation entre les deux groupes et peut-être que même une personne indépendante, un tiers indépendant pourrait aider pour solutionner cela et avancer. Donc, c'est une solution qu'on peut envisager. On a également pensé que la médiation, c'est une bonne idée, mais la promotion du rôle des membres de la division GDD, ça peut aider aussi. Mais ça pose certains défis aussi. Alors, au point que quelqu'un doive mener – je ne veux pas l'appeler négociation, mais en tout cas – des discussions entre les différentes parties prenantes et le personnel. Ça pourrait aider, ça pourrait remédier à certains problèmes, aider dans certaines situations et en tout cas, aider dans la communication entre les uns et les autres.

Et troisième chose, et c'est lié à ce qu'a dit Göran, par rapport au fait d'être transparent par rapport aux attentes, et ce, en aval, ça, il faut qu'on améliore les relations que l'on a entre tous dans nos discussions. Il faut bien comprendre les rôles et les responsabilités de chacun. Donc ça, ça serait une excellente base de travail pour les uns et les autres.

Donc, certains ne veulent pas discuter, parce que ce n'est pas dans le meilleur intérêt de leur groupe. On est très frustré par le temps que cela prend pour pouvoir mettre les sujets sur la table. Parfois, on a le sentiment qu'on tourne en rond, en tout cas qu'on n'avance pas. On veut essayer de travailler avec le personnel de la division GDD pour trouver de meilleurs moyens de communiquer entre nous, parce qu'on a tendance à se parler sans se comprendre et il faudrait essayer de se comprendre.

GRAEME BUNTON: Merci Donna. Jordyn?

JORDYN BUCHANAN: Merci. Je vais être bref, parce que je pense que Jonathan et Donna ont déjà beaucoup évoqué ce problème. Mais pour revenir sur la mise en œuvre de politiques, sur les PDP non contraignants et sur un PDP travaillé par le Conseil d'administration, l'une des questions importantes sur lesquelles

il faut réfléchir, c'est que, parfois, il y a des lacunes et ce travail ne nous permet pas de combler ces lacunes. Ne pas avoir de... Ne pas voir le personnel imposer ses vues ou avoir un point de vue bien défini sur cela. Lorsqu'il y a divergence de point de vue entre la communauté et le personnel, ça, c'est un problème. Mais il faut revenir à l'organe qui a développé cette politique pour être sûr, pour être certain de ne pas avoir de confusion sur l'objectif de la communauté par rapport à ce que cela veut dire, parce que ce n'est pas productif. Et lorsqu'on parle par exemple de la surcharge de travail pour les volontaires ou les bénévoles, justement c'est le genre de choses qu'il faut éviter.

GRAEME BUNTON: Merci Jordyn. Stephane, puis Göran.

STEPHANE VAN GELDER: Stephane. Très brièvement au micro. Par rapport à ce qu'a dit Chris, je suis là. Chris, je suis là. Me voici. Donc, ce tu as dit, Chris, lorsqu'on a commencé à parler de ça, c'est si vous faites ce qu'on dit très bien; sinon, on n'est pas content. Je ne suis pas tout à fait d'accord, parce que d'après ce qu'ont dit les trois personnes qui m'ont précédé, vous comprenez bien que ce n'est pas du tout ce qui est en jeu ici. Ce qu'il s'agit, c'est d'approuver le résultat final et non pas de rentrer dans une dispute infantile.

GÖRAN MARBY:

Moi, j'ai un point de vue très pratique là-dessus. Je pense qu'il faut s'asseoir et passer en revue les différentes étapes de ce processus, et ce, sur la base de la confiance. Il faut voir comment fonctionne ces processus. C'est difficile. C'est très difficile pour mon équipe de pouvoir... Ils reçoivent un ordre de la part du Conseil d'administration; ils doivent le mettre en œuvre. Donc, lorsqu'ils doivent s'engager vis-à-vis de la communauté, comment ils s'y prennent lorsque cette notification, cet ordre est difficilement, est difficile à mettre en œuvre. Donc, il faut essayer de s'asseoir pour trouver une solution, parce que c'est une discussion que le Conseil d'administration a, bien entendu, parce que personne n'a intérêt à ce qu'on tourne en rond. Donc, ce que l'on fait, c'est d'essayer d'élaborer un manuel pour voir comment traiter cette question et le faire circuler au sein de la communauté – ce manuel – et avec le Conseil d'administration pour qu'on sache comment gérer ce genre de situation et pour ne pas continuer à perdre du temps et tourner en rond. Et moi, j'attendais avec impatience cette réunion. Je suis désolé : au début de la réunion, j'étais en dehors de la salle, parce que j'avais une autre réunion. Mais il faut absolument qu'on soit plus efficace. Donc, si vous pensez qu'on devrait définir davantage nos compétences les uns les autres, je suis tout à fait disposé à

contractantes

l'entendre. Mais c'est difficile de changer les choses du jour au lendemain, parce qu'on a une histoire aussi et il y a des choses qui ont fonctionné jusqu'à présent.

GRAEME BUNTON: On va parler à Edmon maintenant.

EDMON CHUNG: Ce dont vous avez parlé tout à l'heure, ça me paraît très intéressant. J'ai entendu dire que nous allons... par rapport à ce que nous allons faire la semaine prochaine. Mais en parlant de ce que Jonathan a dit sur la mise en œuvre et ce que Göran a dit sur la mise en œuvre et le travail du groupe de travail, comment est-ce que ce document va être lié à ce travail? Spécifiquement sur l'observation plus intéressante au sujet du travail croisé sur les politiques. Ce que je... Cette conversation nous amène vers le fait qu'il y a quand même une carence entre la mise en œuvre et l'exécution. Il y a donc une lacune ou une ouverture entre les deux. Je me demande si le document dont Göran parlait tout à l'heure a pris dix-huit ans à être complété va adresser cela ou est-ce que ce manuel qui va sortir la semaine prochaine va passer par une période de commentaire public.

contractantes

GÖRAN MARBY:

Oui, le document va sortir et le Conseil d'administration va faire une résolution là-dessus. Vous aurez des points de clarification sur ce qui doit être fait. Et d'ailleurs, on travaillait là-dessus avec [inaudible] et je suis très reconnaissant de leur support. Nous avons dit que nous allons écrire donc ce papier et travailler avec la communauté puisque c'est quelque chose qu'on doit faire ensemble. Je pense que nous allons trouver là des possibilités d'amélioration pour avancer lorsqu'il s'agit de la structure de l'élaboration des politiques et de l'exécution de ces politiques. Ce n'est pas qu'on va changer des procédures spécifiques, mais c'est qu'on va pouvoir participer avec vous pour pouvoir, pour pouvoir être plus efficace. Nous devons penser à ce processus qui est un processus communautaire, mené par la communauté. Il y a des intérêts différents dans la discussion. Donc, bien sûr, c'est un processus transparent et ouvert qui ne fonctionnerait si j'étais tout seul dans mon bureau et que j'écrivais telle ou telle chose, et que j'imposais mes décisions. Je ne veux pas travailler ainsi.

CHERINE CHALABY:

Oui, je voudrais faire une observation vis-à-vis de l'expérience que vous avez eue durant la dernière série de nouveaux gTLD. Tous ces problèmes de mise en œuvre de politiques s'étaient manifestés pendant cette période.

Donc, je pense que d'ici il y a trois raisons pour lesquelles il y a eu donc des problèmes.

La première raison, c'est que le guide de candidature, à mon opinion, n'était pas suffisamment détaillé pour passer donc des politiques à la mise en œuvre. Il y avait une étape qui manquait au milieu. Nous, en tant qu'organisation, nous n'avons pas mis en place cette étape ou pas assez. Il faudrait qu'il y ait la création de politiques, de design et la mise en œuvre.

Beaucoup de choses doivent être disons réglées durant la mise en œuvre et ça, ce n'est pas dans le guide de candidature.

La deuxième chose, c'est que nous n'avons pas parlé de la discipline. Disons nous n'avons pas dit que nous étions clairs sur tel ou tel point par rapport, dans les politiques ou nous devrions disons retravailler, arrêter le travail et y revenir soit vers la GNSO ou autre.

Il y a toujours de très bonnes intentions. On dit toujours on va avancer plus rapidement. On va résoudre les problèmes plus facilement. On va essayer de régler les choses le long du chemin pour pouvoir changer ces politiques avant de passer à la mise en œuvre.

Donc, la troisième raison qui était mentionnée tout à l'heure, cet organe de médiation disons au milieu pourrait dire : « Regardez,

contractantes

cette politique n'est pas complète. Nous voulons mettre en œuvre cette chose-là, mais nous avons des problèmes. Comment est-ce que nous pouvons résoudre nos problèmes sans que le processus s'arrête et sans avoir à bloquer le processus en lui-même. »

Si nous travaillons sur ces trois éléments, nous n'aurons plus de soucis.

GRAEME BUNTON:

Merci Cherine.

JEFF NEUMAN:

Jeff Neuman au micro.

J'ai une solution très simple. C'est une épiphanie. Maintenant, nous allons... Nous parlions du GAC et nous disions pourquoi l'organisation de l'ICANN serait responsable de la mise en œuvre. Ce n'est pas comme si un PDP prenant un mois et ensuite, c'était fait. C'était terminé. Ce PDP dure deux ou trois ans et ensuite, vous ajoutez un peu plus de temps additionnel pour que l'équipe de mise en œuvre soit créé.

Moi, j'ai participé... Je participe au monde de l'ICANN depuis 1998. C'est ma cinquantième réunion en fait. Non, non...

[Applaudissements].

Non, non, ce n'est pas ça.

Le point que je voulais faire, c'est que moi, j'ai demandé au personnel de mise en œuvre de l'ICANN de participer pour qu'ils aient les connaissances, que ce ne soit pas seulement le Conseil d'administration qui donne un ordre pour une mise en œuvre. Il faut que tout soit, que tous les détails soient connus au moment de l'élaboration de la politique.

Par exemple, un des coprésidents des procédures de PDP parlait des accréditations des fournisseurs, d'opérateurs de registre. Il disait que la personne qui va mettre en place les versions préliminaires, pour cela, elle ne devrait pas seulement écouter sur Adobe, mais devrait pouvoir dire : « Oh, je vois qu'il y aura un problème dans l'avenir. » Et le dire là, maintenant, pour ne pas qu'il y ait de problèmes dans l'avenir. Cela accélérerait la collaboration, ce serait un bon modèle pour par exemple les moments où on a besoin de, on pose la question au GAC ou aux autres organes. On pourrait faire la même chose donc.

GRAEME BUNTON:

Merci Jeff, Jordyn, Donna. Donna et Göran, et encore Jonathan.

contractantes

JORDYN BUCHANAN: Merci Cherine. Donc, quand je vous entends parler de tout cela et que vous dites qu'il n'y a pas eu assez de détails dans l'AGB et que..., je me dis comment... On ne va jamais pouvoir faire les choses. Le guide qu'on avait mis en place était tellement long, il y avait beaucoup de travail qui avait été fait.

Donc, je pense que, par exemple, votre troisième point – le troisième point que vous avez soulevé – était bon quand on sait que les choses vont être trop compliquées, on doit reconnaître que le travail ou les mots que l'on va écrire au départ ne vont pas forcément être corrects. On n'a pas une baguette magique qui va nous permettre de faire les choses parfaitement dès le départ. Nous ne pouvons pas penser qu'on va écrire quelques mots et que tout cela va être mis en œuvre de façon parfaite. Ce qui est ressorti de la GNSO, c'était cette notion de prédictibilité si vous voulez. Donc, on sait très bien qu'à travers ça, les choses n'étaient pas possibles. Il y a eu trop de problème durant la mise en œuvre. Nous aurions dû reconnaître ces problèmes-là au départ du mécanisme et nous aurions eu moins de problèmes. Et c'est souvent le cas.

Göran, tout à l'heure, a dit, a parlé de cette chose-là, il a dit que les résolutions du Conseil d'administration dit au personnel ou à l'administration : « ne mettez pas ça en application ».

Alors, il faut définir les rôles tout à l'heure, mais il faut aussi reconnaître qu'il y a deux phases qui doivent être suivies par le Conseil d'administration. La première, c'est parce que nous travaillons dans ce cadre de travail contractuel, nous devrions savoir quel est le langage qui va nous guider dans notre travail et aussi, savoir quels sont les mécanismes qui vont être utilisés par l'organisation. Donc, voilà ce qui est exprimé par les PDP.

Une fois que ce langage sera établi, les rôles vont changer de façon dramatique. Il y aura aussi donc un rôle séparé pour le personnel qui se préoccupera des tâches journalières. Ainsi, nous pourrions attendre à ce que le personnel ou l'organisation puisse faire son travail et avancer. Il faut donc définir les choses plus clairement. Donc, dans la première phase, le personnel sera le médiateur, le facilitateur et ne mènera pas forcément le travail. Il faut qu'il y ait des distinctions dans les rôles.

Et aussi, en dernier, quand on parlait d'expertise, quand on parlait des compétences qui sont présentes dans le travail, il faut parler des membres qui s'occupent de l'élaboration des politiques et des membres du GDD. Il faut peut-être que l'on s'assure que cette première phase d'exécution ait un langage bien défini et qu'on puisse amener assez de compétences aussi du côté du GDD.

contractantes

GRAEME BUNTON: Merci. Nous allons parler... Nous allons passer la parole à Donna.

DONNA AUSTIN: Donna Austin au micro. Voilà. Je vais un petit peu changer les choses. Je pense qu'il y a aussi la question du soutien du personnel qui aborde les politiques et le personnel du GDD. Il faudrait peut-être que l'on change les choses. Peut-être quelqu'un de l'équipe de l'élaboration des politiques puisse travailler dans cette phase, dans cette première phase dont Jordyn parlait tout à l'heure. Ce serait peut-être une meilleure façon d'utiliser nos ressources.

GÖRAN MARBY: Je dois partir après ce dernier commentaire.

S'il vous plait, soyez d'accord avec moi.

Je voudrais parler d'une chose importante. Nous ferons ce que vous voulez que nous faisons. Si vous nous invitez, si vous nous posez une question, si vous nous dites, « Regardez, observez cette politique », nous le ferons, mais seulement si vous nous le demandez.

Nous n'allons pas être bénévoles et dire : « Ah, nous allons venir observer telle chose ». Il y a des limites.

contractantes

Nous ne sommes pas une partie de la communauté. Nous ne devons pas participer dans le processus d'élaboration de politiques et c'est une limite difficile à définir. Ce n'est pas si facile de comprendre de quoi nous parlons.

Si vous nous donnez la mission, nous allons suivre le processus. Nous le ferons en tant que votre conseil, mais pas parce que nous devons faire partie du processus. C'est votre processus. Vous vous débrouillez. Vous allez résoudre vos problèmes. Nous ne pouvons pas être une partie... Nous ne pouvons pas faire partie de la communauté. Je peux rester une minute de plus.

GRAEME BUNTON:

Est-ce que c'est une réponse directe ou est-ce que vous êtes dans la file? Vous attendez pour parler, pour prendre la parole?

Donc Chuck, Jonathan.

JONATHAN ROBINSON:

Oui, j'ai quelque chose à dire brièvement. Les rôles... Le travail que nous avons fait du côté de la mise en œuvre des politiques, il y avait un certain degré de continuité si vous voulez. Ce que j'entends maintenant, c'est qu'il y avait, c'est qu'il faudrait qu'il y ait moins de lacune entre les deux et ça, ça a beaucoup de sens.

contractantes

GRAEME BUNTON: Oui. Merci Jonathan. Chuck?

CHUCK GOMES: Oui. Ça fonctionne. C'est très bien.

Merci, Cherine, de nous avoir parlé, rappelé le travail du groupe de l'élaboration des politiques. Et donc, ce groupe a travaillé – je ne me souviens même plus. J'étais l'un des coprésidents; je n'étais pas le seul président. Je sais que les recommandations qui ont résulté de cela ont été approuvées par le Conseil d'administration. Ça fait longtemps que cela s'est produit. Je voudrais donc suggérer que toutes les personnes qui ne sont pas à jour avec ces décisions aillent voir, se documenter là-dessus, parce qu'on parle maintenant du rôle de l'organisation, du personnel de l'ICANN. On parle du Conseil, du rôle de la GNSO. On parle des parties qui ont été impactées, de leur rôle.

Mais nous, en tant que partie contractante, nous pouvons dire que ce n'est pas, nous voulons encourager les personnes à aller consulter ce document. Ce n'est pas un document si long que ça. Ce travail avait été fait pour faire face à tous les problèmes dont vous parlez aujourd'hui, dont nous parlons aujourd'hui.

contractantes

FR

Ce n'est pas un document très rigide. Mais cela explique tous les problèmes dont nous parlons aujourd'hui. Utilisons le travail qui a déjà été fait et nous pouvons l'utiliser de façon collective et ainsi, nous pourrions mieux travailler.

STEPHANIE DUCHESNEAU: Oui, c'est un suivi au commentaire de Göran. Vous avez parlé du processus de politiques, d'élaboration de politiques et de ses fonctions. Nous voyons que le personnel comme une partie primordiale. Mais en fait, il s'agit plus d'un rôle d'intermédiaire.

GRAEME BUNTON: Merci Stephanie. Jordyn? Non.

PHIL BUCKINGHAM: Je vais... Je pense que le personnel doit jouer un rôle important, mais souvent, on a l'impression que c'est eux qui sont les hommes de fer si vous voulez.

GRAEME BUNTON: Merci Jordyn.

Merci à Göran de sa présence.

contractantes

JEFF NEUMAN: Oui, je voudrais m'assurer que mes commentaires n'avaient pas été reçus comme des commentaires négatifs au niveau, pour tout ce qui est du rôle de coordination du personnel et de ses efforts dans la mise en œuvre et dans le PDP.

Je dis seulement qu'à mon avis, il ne devrait pas y avoir de telle lacune entre les politiques et la mise en œuvre. Pour moi, c'est ironique ou c'est incroyable que ces PDP de ces trois dernières années comprennent de telles lacunes avant la mise en œuvre.

Ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait une coordination. Je sais qu'il y en a déjà dans les coulisses, mais je pense qu'il devrait y avoir une participation plus active dans l'identification de ces lacunes à une étape plus tôt dans le travail, si vous voulez. Il s'agit maintenant d'un problème de temps.

Je ne suggérerais pas que le personnel d'élaboration des politiques ne faisait pas son travail dans la coordination.

Mais je pense que c'est incroyable de voir... Pour moi, c'est incroyable qu'il y ait de telles lacunes et que ce processus dure si longtemps, et que nous devrions avoir une meilleure participation.

GRAEME BUNTON: Oui, Donna. Vous voulez parler?

contractantes

DONNA AUSTIN: Oui. Je pense que nous ne sommes pas en désaccord, Jeff. Mais nous voulons dire que la continuité est importante dans le processus de mise en œuvre.

GRAEME BUNTON: Je ne vois personne qui veut parler.
Steve, vous voulez parler?

STEVE CROCKER: J'écoute le dialogue entre vous en ce moment et je vois que vous avez fait un travail très solide en essayant d'identifier les points sensibles de la communication et il y a une attention qui est...

Et je vois que Göran qui a dû partir a fait très attention à l'écoute, écoute attentivement ces conversations.

Je pense qu'il faut faire attention de ne pas s'engager avant d'avoir des discussions à ce sujet, mais il y a des choses que nous devons, sur lesquelles nous devons faire du suivi. Et pour essayer de comprendre les dynamiques du travail, nous devons nous assurer que tous ces points soient observés.

Je vous remercie tous pour ces informations. Je m'attends bien sûr à un travail plus collaboration et une confiance, une relation plus en confiance, plus confiante sur la clarté de ces rôles. J'apprécie le rôle que jouent toutes les parties, car je vois qu'il n'y a aucune résistance. Ce n'est pas le cas. Donc, ça me donne beaucoup d'espoir.

Nous allons voir comment nous allons pouvoir avancer et travailler ensemble. Nous allons nous rassembler à Copenhague et nous espérons un peu prendre la température une fois de plus du travail qui sera fait, au moins nous aurons une meilleure définition des points de discussion.

Avec ça, il nous reste quelques minutes pour pouvoir couvrir d'autres sujets si c'est le cas. Je pense que tout le monde devrait parler une minute ou deux minutes de plus. Mais est-ce que quelqu'un veut prendre la parole?

GRAEME BUNTON: Oui, Donna. Vous voulez répondre?

DONNA AUSTIN: Oui. Je voudrais vraiment reconnaître le travail de la personne qui est ici à côté de moi. La personne assise à côté de Paul – pardon. Je voudrais le faire de façon publique.

contractantes

GRAEME BUNTON: Oui, c'est une bonne idée. Bruce a fait beaucoup de travail pendant très longtemps et son travail est très apprécié. Je pense qu'il y aura une réception ce soir pour ceux qui sont invités bien sûr.

Et de la part des bureaux d'enregistrement, je ne peux parler au nom des opérateurs de registre, mais nous voulons vous remercier énormément.

[Applaudissements].

BRUCE TONKIN: Merci à tous.

Oui, c'était un plaisir pour moi.

STEVE CROCKER: Je ne peux pas partir comme ça. Je suis au Conseil d'administration depuis très longtemps - et j'ai observé Bruce depuis longtemps, même avant quand il était président de la GNSO - et je sais qu'à partir du moment où il a commencé à travailler au Conseil d'administration, nous savions que nous avions un acteur très puissant.

contractantes

Ça a été un plaisir pour moi de travailler avec lui pendant toutes ces années. Son conseil a toujours été très sage, très équilibré et nous savons qu'il a énormément de connaissance. Il a été un pilier de force à travers tout ce que nous avons fait.

Et personnellement, je peux vous dire que je le respecte et que je l'admire énormément. Il va beaucoup nous manquer.

Nous avons un Conseil d'administration avec beaucoup, beaucoup de bonnes personnes, de bons membres, mais personne n'aura la même capacité, la même force et le même équilibre que Bruce nous a apporté jusqu'à présent. Merci.

[Applaudissements].

BRUCE TONKIN: Merci.

STEVE CROCKER: C'est l'heure du déjeuner.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]